

FRÉQUENCE	CAS SE PRÉSENTANT EN PREMIER	INDICATION DU TOTALISATEUR KILOMÉTRIQUE [NOTE (2)]							PAGE
		1 000 km	6 000 km	12 000 km	18 000 km	24 000 km	30 000 km	36 000 km	
POINT DE CONTRÔLE	TOUS LES								
CHAÎNE DE TRANSMISSION		1, L TOUS LES 1 000 km							134
BATTERIE									168
LIQUIDE DE FREIN	2 ANS *R			*R			*R		142
USURE DES PLAQUETTES DE FREIN									144
SYSTÈME DE FREINAGE									142-146
* CONTACTEUR DE FEU STOP									182
* RÉGLAGE DU PHARE									80
SYSTÈME D'EMBRAYAGE									130
LIQUIDE D'EMBRAYAGE	2 ANS *R			*R			*R		130
BÉQUILLE LATÉRALE									150
* SUSPENSION									148
* ÉCROUS, BOULONS, FIXATIONS									
** ROUES									
** ROULEMENT DE TUBE DE DIRECTION									

* L'ENTRETIEN DE CES POINTS DOIT ÊTRE CONFIE À UN CONCESSIONNAIRE HONDA SAUF SI L'UTILISATEUR DISPOSE DE L'OUTILLAGE ET DES DONNÉES D'ENTRETIEN APPROPRIÉS ET S'IL EST MÉCANIQUEMENT QUALIFIÉ. DANS CE CAS, IL SE REPORTERA AU MANUEL D'ATELIER HONDA OFFICIEL.

** PAR MESURE DE SECURITE, IL EST RECOMMANDÉ DE NE CONFIER L'ENTRETIEN DE CES POINTS QU'À UN CONCESSIONNAIRE HONDA.

NOTE: (1) Augmenter la fréquence d'entretien en cas d'utilisation dans des régions poussiéreuses.

(2) Pour des indications supérieures du totalisateur kilométrique, répéter les intervalles indiqués dans le tableau.